CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

La Mairie d'Aixe-sur-Vienne
44, avenue du Président Wilson 87700 AIXE SUR VIENNE
Représenté par M. René ARNAUD, agissant en qualité de Maire

Et

Les doudous d'Aixe
26 rue du Général Durand, Chemin de l'Âge, 87700 Aixe-sur-Vienne
Représentée par Mme Maud Le GUILLOU, agissant en qualité de gestionnaire de la micro-crèche.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

Cette convention a pour but de déterminer les modalités d'accueil et d'animations culturelles de la micro-crèche Les doudous d'Aixe au sein de la Bibliothèque Simone Veil d'AIXE-SUR-VIENNE

Article 2 – Engagements

Selon un planning régulier défini en concertation entre les deux parties, les animateurs accueilleront les enfants de la micro-crèche Les doudous d'Aixe au sein de la Bibliothèque Simone Veil pour présenter et/ou lire des ouvrages aux enfants.

La micro-crèche Les doudous d'Aixe pourra emprunter des livres lors du passage en bibliothèque selon les modalités de prêts définis par le règlement intérieur de la bibliothèque Simone Veil.

La micro-crèche Les doudous d'Aixe mettra à disposition le personnel d'encadrement nécessaire lors de ces animations.

Article 3 – Durée

La présente convention est consentie et acceptée pour une période allant du **1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.** Elle pourra être renouvelée pour une durée de 1 an.

Article 4 – Résiliation

La présente convention pourra être résiliée en cas :

- de non-exécution,
- de retard significatif dans la mise en œuvre,
- de modification substantielle des engagements inscrits dans la présente convention,
- en cas de force majeure par chacune des parties signataires, après information de l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant notamment la date d'effet et les motifs de la résiliation.

A l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, valant mise en demeure.

Article 5 – Evaluation

Une rencontre annuelle sera organisée afin de procéder à l'évaluation de l'action mise en œuvre (qualité des séances, déroulement, satisfaction et attentes des usagers...)

Fait à Aixe-sur-Vienne, le 29 septembre 2023

Pour la Mairie d'Aixe-sur-Vienne,

Le Maire, René ARNAUD.

Pour La micro-crèche Les doudous d'Aixe

La gestionnaire, Maud LE GUILLOU.

LES DOUDOUS D'AIXE
26 rue du Général Durand
87700 Aixe-sur-Vienne
lesdoudousdaixe@gmail.com